



Longueville - Seine et Marne

Parution janvier 2019

Bulletin municipal d'information



Éditorial

Chères Longuevilloises, chers Longuevillois,

L'année 2018 s'est achevée dans un contexte difficile et c'est avec un peu d'espoir que je regarde vers 2019.

Espoir pour que des jours meilleurs soient au rendez-vous pour celles et ceux d'entre vous qui ont été « malménés » au cours de cette année écoulée.

Espoir pour celles et ceux d'entre vous qui ont été épargnés en 2018 et pour qu'il en soit de même en 2019.

Voilà les messages, simples mais sincères, que je vous adresse en mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal.

A vos côtés, l'équipe municipale continue à œuvrer pour le bien être des Longuevillois. Les dossiers à traiter sont nombreux. Le pôle gare et la problématique du stationnement qui demeure récurrente, la nouvelle salle de sport William DORBAIS, la réhabilitation de l'école Marceau Couillet, la station d'épuration, la friche

industrielle sont autant de sujets importants qui requièrent beaucoup de temps et d'argent.

Ce niveau d'investissement peut néanmoins paraître à certains d'entre vous comme insuffisant au regard des nombreuses choses à réaliser. Bien entendu, nous voudrions faire plus, mais la réalité de nos finances nous oblige à faire progressivement.

La municipalité a à cœur de développer des manifestations, que nous souhaitons étoffer au cours des prochaines années. Et cela afin que notre commune rayonne de vitalité, pour le bonheur et la joie de vivre de tous ses habitants et de ses visiteurs. Que tous les acteurs contribuant à ce dynamisme soient ici chaleureusement et sincèrement remerciés.

Que 2019 puisse vous apporter une bonne santé, la prospérité, la joie pour vous et vos familles, et je vous adresse à tous mes meilleurs vœux.

Philippe FORTIN

Inauguration du pôle gare de Longueville

Attendu depuis de nombreuses années tant par les Longuevillois que par les usagers de la SNCF, le pôle gare est une vraie réussite.

Le parc relais règle en grande partie les difficultés de stationnement aux abords de la gare. Cette inauguration officielle marque la fin d'un long



parcours entrepris depuis près de 10 ans.

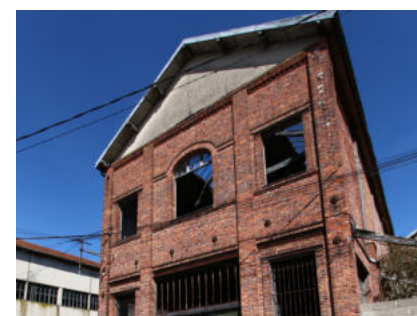
La municipalité adresse ses félicitations et ses remerciements à l'ensemble des financeurs et particulièrement à la SNCF qui a su s'adapter à la situation particulière de Longueville.

La Friche industrielle



Le tribunal de l'expropriation vient de rendre son jugement en date du 13 décembre dernier. C'est donc la somme de 146.000 € que la commune va verser à Monsieur IVARI pour prendre possession de la partie haute de la friche. A noter toutefois, que le propriétaire peut faire appel du jugement, mais que celui-ci n'est pas suspensif.

Compte tenu de la dégradation importante du site, il est extrêmement urgent d'agir au plus tôt. Cette décision de justice nous autorise donc à entrer dans les lieux pour mener une étude de faisabilité opérationnelle. Celle-ci va permettre de mesurer la nature et l'étendue de la pollution ainsi que l'état



des bâtiments.

Ceux-ci pourront-ils être conservés ou détruits pour partie ou en totalité ? Quel projet pourra-t-on mettre en œuvre ?

Autant de questions auxquelles, nous essaierons de répondre par la réalisation de ces analyses que nous allons porter ensemble avec la communauté de communes du Provinois.

L'objectif à terme de cette opération de réhabilitation est de constituer un centre bourg élargi, au cœur des flux et des usages, en phase avec les modes de vie des habitants. Cet aménagement devrait être de type éco quartier.

Réhabilitation de l'école Marceau COUILLET

C'était une nécessité pour cette école construite en 1965 et pour laquelle seul l'entretien courant était réalisé. Aussi de nombreux aménagements ont été faits.

- Construction d'un local pour le rangement du matériel de ménage
- Isolation thermique du bâtiment
- Remplacement des fenêtres avec un double vitrage
- Pose de rideaux électriques
- Aménagement d'une toilette aux normes handicapés
- Éclairage des salles de classe avec la technologie LED
- etc....

Dorénavant enfants et professeurs vont pouvoir bénéficier de bien meilleures conditions de travail. Cela sera



également vrai pour ceux de l'école Huysmans, puisque celle-ci va faire pareillement l'objet d'une réhabilitation intérieure cette année.

Vivons l'EUROPE avec le jumelage

Nous vivons l'Europe au jour le jour sans nous en rendre compte. Pourtant, n'oublions pas la chance que nous avons d'être européen. Nous pouvons nous enrichir au contact d'autres cultures, aussi les jumelages représentent un outil particulièrement pertinent de la prise de conscience de la citoyenneté et de l'appartenance européenne.

Amitiés à nos amis Italiens.



Des faits marquants qu'il ne faut pas nier.

Cet été, suite aux dégradations répétées constatées dans la commune, un arrêté municipal a réglementé la circulation des mineurs de moins de 13 ans sur une partie du territoire entre 23 heures et 6 heures.

En effet, la circulation la nuit des jeunes mineurs, sans accompagnement, constitue un risque grave pour leur sécurité et la tranquillité publique.

Gageons que ces incivilités puissent ne plus avoir lieu. Pour cela, c'est à nous tous, parents, jeunes, éducateurs de répéter, de répéter et de répéter encore les valeurs de citoyenneté.

Station d'épuration et travaux d'assainissement



Construite en 1968 et agrandie en 1981, le remplacement de la station était inéluctable.

Commune avec Sainte Colombe, la nouvelle station aura une capacité de 4000 équivalent- habitants. Elle sera de type classique avec boues activées à aération prolongée avec traitement et déshydratation des boues sur site.

Il s'agit d'une importante construction qui a nécessité compte tenu de la nature du sol, la pose de fondations spéciales par pieux.

Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de trois millions d'euros hors taxes. La charge d'investissement et de fonctionnement sera répartie entre les deux communes au prorata des effluents traités, à savoir environ



2/3 pour Longueville et 1/3 pour Sainte Colombe.

La mise en service est prévue pour début 2020.

Cérémonie de naturalisation



La cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française est un « rite républicain » qu'il convient d'honorer. En effet, devenir citoyen français représente un moment important dans un parcours d'intégration. C'est donc avec beaucoup d'émotion que j'ai accompagné un administré de notre commune lors de la dernière cérémonie de naturalisation qui s'est tenue en sous-préfecture de Provins.

L'acquisition de la nationalité française est l'ultime étape de l'intégration républicaine. C'est la décision majeure qui suppose l'acceptation des droits et des devoirs en découlant, et notamment l'adhésion aux valeurs de la République. LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Devenir Français, c'est également devenir citoyen Européen et appartenir à une communauté de valeurs pour « Unir dans la diversité ».



Nettoyage de Printemps

Le 8 avril dernier, la municipalité vous avez donné rendez-vous pour une matinée d'éco-nettoyage de notre commune. Une équipe de volontaires, trop peu nombreuse, s'était donc retrouvée place de la mairie pour nettoyer notre village. Equipés de sacs, de gants et de pinces, c'est dans la bonne humeur qu'il a été ramassé de quoi remplir un camion entier.



Cette manifestation avait pour but de sensibiliser chacun à la propreté de notre village. En effet, l'amélioration de notre cadre de vie et l'embellissement de notre commune est l'affaire de tous. Il est extrêmement important que chacun se sente concerné et nous vous

remercions de contribuer activement au maintien de la propreté de notre commune.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 17 mars à 9 h 30 salle la Voulzie, nous comptons sur vous.

Le coût du service



Autrefois presque gratuite, l'eau constitue aujourd'hui un véritable poste de dépenses dans le budget des consommateurs. Sa facturation suscite dès lors de nombreuses interrogations auxquelles les éléments d'information ci-dessous vont tenter de répondre.

Tout d'abord, on ne devrait pas parler du « prix de l'eau », mais du « coût du service de l'eau », car en définitive c'est cela que paie l'abonné. Ce service est double. Il consiste d'une part à distribuer l'eau potable après l'avoir collectée et traitée, et d'autre part à traiter les eaux usées. Le prix de l'eau est donc composé des deux fonctions qui sont la distribution et l'assainissement. Ensuite s'y ajoutent les taxes et redevances.

A noter que la partie « Eau » comporte deux composantes, l'une est versée au délégataire SUEZ pour financer le pompage, le traitement et la distribution. La seconde est réservée à la commune pour le remplacement des canalisations.

Le détail du prix figure dans le guide à la page des tarifs des services publics.

Economiser l'eau chez soi

En moyenne, un Français consomme 80 litres d'eau par jour pour l'ensemble de ses activités domestiques (boisson, cuisine, hygiène, nettoyage, un foyer de quatre personnes consomme, en moyenne, 120 m3 (soit 120 000 litres) d'eau par an. Il s'agit là de moyennes, mais elles peuvent servir de repères en cas de doute sur les consommations enregistrées au compteur.

Diminuer aisément d'un tiers votre consommation

Notez qu'il est possible de réduire sa consommation de manière non négligeable, en investissant dans des accessoires tels qu'un pommeau à économie d'eau pour la douche, des régulateurs de jet pour l'évier et le lavabo, des éco plaquettes pour les WC. En cumulant plusieurs systèmes, vous pouvez économiser jusqu'à 40 m3, soit un tiers de votre consommation annuelle.

Manifestations à l'AJECTA

Nous avons la chance d'avoir à Longueville cette association de renommée nationale. Tout au long de l'année de fréquentes manifestations sont organisées qui attirent de nombreux visiteurs.

Salon du train miniature, journées vapeur, festival départemental se sont succédés en 2018 sur le site de la rotonde.

Pour mémoire l'AJECTA a été fondée en 1968 par des personnes passionnées par le matériel roulant ferroviaire. Cette association a pour but la préservation du patrimoine ferroviaire français, dont elle expose diverses

pièces restaurées dans son musée du chemin de fer vivant. Elle fait aussi circuler des trains vapeurs sur le réseau ferré national.



Le musée est ouvert le dimanche et les jours fériés de 13 h à 17 h, vous pourrez assister à la présentation des locomotives, visiter des voitures des voyageurs des années 1930 ainsi que des

cabines de conduite de locomotives à vapeur.

Plus d'info. <http://www.ajecta.fr/>

Entrée gratuite pour les longuevil-lois.

Cadre de vie

Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté. Entre voisins, restons courtois !

Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

À noter : L'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule est puni de 1 500 euros d'amende

Déjections canines

Préservez les espaces aménagés pour les enfants, les espaces verts et également les trottoirs, allées et impasses dans le respect des riverains.

Nous faisons appel au sens civique des propriétaires de chiens et nous rappelons que de ramasser les déjections canines de son chien est une obligation. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68€ ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450€.

Animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.



Stationnement

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Comment passera

une maman avec sa poussette ou un handicapé avec son fauteuil roulant si un véhicule est garé sur le trottoir ? Tout est question de comportement citoyen ! Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !

Bruit - nuisances sonores

Les bruits provenant de chaînes Hi-fi, de téléviseurs, d'appareils de radio, de hauts parleurs, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés aux locaux d'habitation ne doivent pas être audibles du voisinage entre 22h et 7h.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 7 heures à 20 heures, les



samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h 30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Neige, verglas, feuilles

A l'automne, il appartient aux propriétaires et aux locataires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin. Le brûlage à l'air libre étant interdit, les végétaux pourront alimenter un compost ou être apportés à la déchetterie. Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige devant leur habitation. En cas d'accident, vous pouvez être tenus pour responsables. Une personne accidentée peut entreprendre des poursuites contre le riverain négligeant car «chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence». Code général des collectivités territoriales et du règlement sanitaire départemental.

Propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ! Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue sales !

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments. Il en est de même pour les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, les mauvaises herbes en bordure de propriété, les endroits de passage en cas de neige ou de verglas : leur nettoyage et leur déblayement incombent aux résidents immédiats. Grilles et avaloirs bouchés :

Rien ne doit être jeté dans les caniveaux et les avaloirs qui puissent nuire à leur fonction, en particulier des résidus de ciment.

Au jardin aussi il y a des règles Jardiner sans brûler

Le brûlage des déchets verts constitue, pour certains administrés, une habitude persistante.

Mais il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4e classe de 750€.

Planter sans dépasser

Les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons sur les trottoirs et que les branches ne viennent pas toucher les câbles E.D.F et France Télécom. La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

Inauguration de la salle William DORBAIS

Le conseil municipal, les associations ainsi que les forces vives de notre commune se sont retrouvés pour inaugurer la nouvelle salle. Ce lieu à vocation sportive permettra la pratique du sport et servira essentiellement pour les écoles, le périscolaire et les associations.

Afin d'honorer la mémoire de William, le conseil municipal a souhaité que cette salle porte son nom.

Incommensurable, aura été le bénévolat de William, il mérite bien que son nom figure en bonne place sur ce nouvel espace.



Un moment convivial et chaleureux



Simone AUBRY la présidente du comité d'entraide et le maire Philippe FORTIN ont eu le plaisir d'accueillir les anciens de notre commune. Ce rendez-vous

traditionnel, très attendu par les seniors, permet d'échanger avec le plus grand nombre, au gré du tour de tables. Après le discours de bienvenue et la remise d'un colis aux doyens, chacun a pu profiter d'un délicieux repas, dans une ambiance musicale. Au cours du repas les enfants de l'école maternelle sont venus chanter quelques chansons

pour le plus grand plaisir des anciens. L'après-midi s'est déroulée dans un esprit convivial et chaleureux, qui fut fort apprécié au cœur de l'hiver.

Noël à Longueville

Le chalet du Père Noël et son village de chalets, les illuminations, les sapins, l'odeur du vin et des marrons chauds, les artisans, une gastronomie diverse et variée, les lanternes volantes, les animations musicales... Tout y était ...



Félicitations aux acteurs de ce superbe moment, enfants des écoles, associations, municipalité, professeurs des écoles, professionnels, tous étaient présents dans une ambiance de fête.

C'était tout simplement féérique et magique.

Spectacle pour les restos

340 kg de denrées alimentaires et 400 € de bénéfice à la buvette, ce sont les dons effectués par les nombreuses personnes qui sont venues assister au spectacle au profit des restos du cœur.

Cette grande après-midi festive était impulsée par Fabienne HUSSON, la coordinatrice du spectacle présenté par les associations.



Félicitations à tous ces bénévoles qui se sont investis pour cette belle action de solidarité.

Subventions en 2018 aux associations longuevilloises

Comité d'Entraide A.J.E.C.T.A.	16 250	Anciens Combattants et mobilisés de Guerre	277
Entente Longueville Ste Colombe	3 000	Longueville Vélo Club	150
St Loup de Naud Soisy Bouy	11 705	Société de Chasse	195
Foyer Rural Longuevillois	3 700	Club Les Jonquilles d'or	1 225
Ecoles et Loisirs	6 000	GR danse	1 500
Culture et Patrimoine	1 850	Jumelage Longueville Olévano sul	
Club de Pétanque	862	Tusciano	1 000

Gospel à la Chapelle de Lourps

La chapelle de Lourps était pleine pour le concert de GOSPEL.

Dirigés par le chef de cœur Pierre-Gérard VERNY, musiciens et choristes des GOSPEL CHRISTMAS CAROLS ont suscité l'enthousiasme des 150 spectateurs présents par leur généreuse interprétation.

Musique de joie, de fête et d'espérance, le GOSPEL rencontre toujours un très vif succès.

Ce bel après-midi de septembre s'est poursuivi par un moment de convivialité où chacun a pu discuter et échanger avec les artistes.

Félicitations au président Bernard DEPREZ et à toute l'équipe de Culture et Patrimoine pour ce beau moment d'animation à Longueville.



Chèque sport et Culture pour les longuevillois âgés de 11 à 20 ans

Afin de permettre l'accès aux sports et à la culture des Jeunes longuevillois, la municipalité a décidé d'accorder une aide financière dans la limite de 25 euros pour les 11 20 ans

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de justifier d'une adhésion à une association sportive ou culturelle sur laquelle est indiqué le coût de la cotisation.

Aide pour financer le BAFA (brevet aptitude aux fonctions d'animateur)

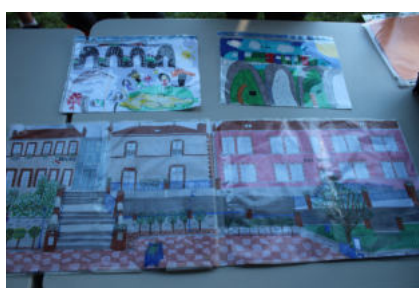
Pour permettre aux jeunes longuevillois qui seraient attirés par l'animation, la municipalité, via son comité d'action sociale aide au financement du BAFA à hauteur de 100 euros.

Kermesse de l'école et loisirs

Traditionnellement, c'est en juin que les écoles marquent la fin de l'année scolaire par une kermesse. Organisée par l'association École et loisirs, spectacles, jeux, danses, petite restauration sont toujours au rendez-vous.

Comme à l'accoutumée, une intense animation régnait dans la salle des arches ainsi que sur le plateau d'évolution où parents d'élèves, enseignants et visiteurs se sont retrouvés.

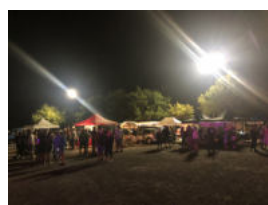
Au-delà de l'aspect purement festif, les recettes de cette animation permettent de récolter des fonds afin de financer



les projets en cours ou futurs.

Félicitations à Kareen Carvalho et à toute l'équipe d'Ecole et loisirs pour ce formidable moment d'animation.

Brocante nocturne et spectacle laser



Pour la seconde édition, cette grande animation organisée par la commune et le comité

lés de cette ambiance champêtre dans un lieu magnifique. Et pour clore cette belle soirée,



la société showwork nous a présenté un spectacle laser sur le thème du centenaire de la grande guerre.

Nous adressons toutes nos félicitations aux organisateurs et participants et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition avec d'autres surprises...

de jumelage a rencontré un vif succès. Samedi 19 août, une importante festivité, s'est déroulée sur le stade René DUVAL. Le marché du terroir, la brocante nocturne, l'animation musicale réalisée par les Midnight Songs et les danses présentées par Génération métissée ont été une vraie réussite. Les nombreux visiteurs et spectateurs se sont réga-

Spectacle théâtre et variétés

Cette année encore, de très nombreuses personnes se sont retrouvées à la salle des arches pour assister au spectacle présenté par la section «Théâtre et variétés» du foyer rural.

Chants, danses, sketches étaient au



répertoire des artistes amateurs qui ont présenté un spectacle de grande qualité.

Cette représentation a été un réel succès et il convient de remercier et de

féliciter tous les personnes qui ont participé à l'organisation.

Repas républicain



Dans le cadre du jumelage, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Longueville nos amis ita-

liens lors des festivités du 14 juillet et de partager ensemble la paella géante qui fût aux dires de tous une très grande réussite gustative.

Cette belle après-midi festive a été exceptionnelle. Tout était parfait pour ce repas champêtre, la présence du soleil, la qualité du met, l'ambiance, la musique, le spectacle des jeunes italiens ont fait que nous avons passé tous ensemble un très agréable moment.

Félicitations à Marcel BACHET et à toute l'équipe d'animation pour l'organisation de ce bel événement.

Commémoration 11 novembre 2018



Ce 11 novembre 2018 à 9 h 30 place du souvenir, de nombreuses personnes avec une forte représentation de jeunes sont venues commémorer le centenaire de l'armistice célébrant la fin de la guerre.

Par leur présence, tous ont voulu rendre hommage aux poilus qui ont vaillamment défendus notre nation durant

quatre années de guerre terrifiante ou le nombre de morts, militaires et civiles, fût effroyable. A l'appel du nom des victimes, une rose a été déposée par chaque enfant des écoles au pied du monument. Par ce geste symbolique, il s'agit de nous souvenir, de rendre hommage mais également de consolider l'entente et l'amitié entre nations européennes.

L'appel aux morts fut suivi par « La Marseillaise » entamée par les enfants des écoles et reprise en cœur par la nombreuse assistance.

Pour clore cette cérémonie pleine d'émotion, la sirène de la commune a retenti pendant de longues minutes pour rappeler à tous notre devoir de mémoire mais également de réconciliation.



Inauguration de la place Simone Veil



l'inauguration de la place Simone Veil.

Philippe Fortin, maire de Longueville, a rendu un hommage solennel à cette grande dame que la France aime.

Cette cérémonie émouvante était placée sous le signe de l'Europe pour laquelle Simone Veil a tant œuvré.

Ce 14 juillet, de nombreux Longuevillois ainsi qu'une délégation Italienne présente dans le cadre du jumelage, se sont retrouvés devant la mairie pour procéder à



Magazine d'informations de la Municipalité de Longueville

Siège : 13, Rue Henri Fouilleret - 77650 LONGUEVILLE

Tél. : 01 64 08 61 33 • Fax : 01 64 08 65 53 • Courriel : mairie.longueville@wanadoo.fr

Site Web : www.longueville.fr • Page Facebook : facebook.com/longueville77

Directeur de la Publication : Mairie de Longueville

Impression : Dupli Concept : 06 79 17 87 32